

Ecole élémentaire de l'Orangerie  
12 rue de la Fontaine Saint Symphorien  
78830 Bonnelles  
Tel : 01 30 41 37 80  
Mail : [0780278d@ac-versailles.fr](mailto:0780278d@ac-versailles.fr)

## COMPTE RENDU DU 2<sup>ème</sup> CONSEIL d 'ECOLE – 10/02/2015

### Présents :

Délégués des parents d'élèves APII: Mme FRANCISCO – Mme SARRAZIN - Mme POUCHOT CAMOZ - Mme ROCHER - Mme TEVENET - Mme CHASSARD

Les enseignants : Mmes VILLET- GUYOT- BONNEAU- LAFAURIE et FUSS, M. COLINEAU

Adjointe aux affaires scolaires, mairie : Mme JAUIJAY

Déléguée départementale : Mme MIDONET

### Absents excusés :

M. MOURGUES, Inspecteur de l'Education nationale

Mme BOURGEOIS, enseignante.

La séance débute à 18h30

### **1/ Approbation du compte-rendu du premier conseil d'école. - approuvé**

### **2/ Fonctionnement de l'école :**

#### • Effectifs pour la rentrée.

En décembre, l'effectif annoncé était de 128 élèves. Nous en sommes au jour d'aujourd'hui à 129 , ce qui reste juste pour le maintien de la 6<sup>ème</sup> classe.

#### • 2<sup>ème</sup> rencontre parents/professeurs

Elle se fera sous forme d'entretiens individuels. La majorité des parents sera reçue entre février et mars.

Une rencontre pour la présentation des séjours avec nuitées aura lieu

- Le 10/04 pour les CE2/CM1
- à la mi-mars pour le triple niveau.

#### • Liaison école/collège.

Lors du premier conseil d'école, la réunion du conseil école/collège était à venir.

A l'issue de cette réunion les enseignants des CM2 du secteur et certains professeurs du collège se sont entendus pour se retrouver sur des actions :

- Défi mathématique, lors de la visite du collège au mois de juin.
- Course d'orientation qui cette année, sera organisée par M. Colineau aidé de M. De Vincenzi, professeur d'EPS du collège.
- Appropriation du cahier de règles orthographiques des professeurs de français.
- Validation du niveau A1 en anglais. Une classe euro anglais est ouverte en 4<sup>ème</sup> et la classe « allemand » est conservée en 6<sup>ème</sup>

Le suivi des élèves en difficultés ou à besoins particuliers sera effectué lors d'une future réunion au mois de mai.

#### • Intervenants sportifs/ piscine :

Piscine : Mme Jaujay a eu un entretien avec le directeur adjoint du HPR. Il est favorable au fait que l'école profite du bassin du HPR. Le dossier de la mairie doit être présenté à la directrice des soins pour mettre en place l'organisation. La nécessité d'avoir des salles annexes pour accueillir les enfants qui ne sont pas dans le bassin est plus difficile à organiser. Le plan de mise en sécurité sera aussi à par le HPR.

Le projet est prêt du côté des enseignants. Il nécessitera la présence de parents accompagnateurs dans le bassin et à l'extérieur. Effectuer 12 séances de piscine cette année semble être utopique en termes de dates. Le projet est plutôt envisageable après les vacances de printemps.

(Ajout lors de la rédaction de ce compte-rendu : Faute de créneaux disponibles, les élèves ne pourront pas bénéficier de séances de piscine au HPR)

En fonction de la réussite de ce projet, l'école demandera d'étudier la possibilité que les CE2 bénéficient d'une intervention sportive. Cela permettra à tous les élèves d'avoir pu bénéficier de l'intervention d'un professionnel du sport sur une période de 6 séances.

Sinon pour l'année 2015, l'équipe enseignante souhaite reconduire les séances de vélo du début d'année pour les CM1 et les CM2.

- Plan Vigipirate

Le plan Vigipirate écarlate ayant été activé, depuis le mois de janvier, l'école est maintenant fermée à clé pendant le temps scolaire. Nous demandons aux parents qui seraient amenés à venir dans l'école de se faire connaître en sonnant au portail.

L'ouverture et la fermeture du portail ont été réinitialisées, il est maintenant nécessaire de connaître le code pour rentrer dans l'enceinte des établissements.

Le boîtier intérieur va être éloigné du portail pour qu'il ne soit plus accessible depuis l'extérieur. La « petite serrure » du boîtier extérieur ne fonctionnera plus. La fermeture et l'ouverture seront remplacées par un code digital changé chaque année.

Suite à la mise en place du plan Vigipirate, même si celui-ci a été assoupli et permet de nouveau les sorties en dehors de l'école, les sorties pédagogiques sur Paris sont toujours interdites et les sorties avec nuitées ne sont possibles qu'avec l'utilisation d'un transporteur privé.

- Vêtements oubliés.

Lors des réunions de rentrée, il avait été rappelé aux parents la nécessité de mettre le nom sur les vêtements de leur enfant. Cet appel a malheureusement été très peu suivi et il reste encore de nombreux vêtements anonymes dans l'école (vestes, survêtements, chaussures et chaussons, pantalons, ...). Ces vêtements sont régulièrement étalés dans le hall afin de trouver preneurs mais ils restent souvent sans propriétaire !

### **3/ Projets :**

- Sortie avec 2 nuitées aux Hauts-Besnières pour la classe des CP/CE1/CM2, du 13 au 15 avril 2015, sur le thème de la ferme et de la forêt.

- Sortie avec 4 nuitées à Saint-Jean-d'Aulps pour les CE2 et CM1, du 18 au 22 mai. Au programme randonnées avec des guides pour la découverte de la faune, de la flore et du milieu montagnard, 2 séances d'escalade, visite d'une fruitière, fabrication de fromages, course d'orientation sur le centre et peinture en extérieur. Départ à 7h le 18 mai et retour prévu vers 20h le 22 mai. Le prix du séjour initial de 300€ par enfant est descendu à 278€ suite aux diverses actions (vente des gâteaux au marché de Noël, tombola et vente de crêpes). Il reste la bourse aux livres qui aura lieu le 28 mars de 10h à 15h. La réunion d'informations aura lieu le 10 avril.

- Sorties culturelles au théâtre du Nickel pour les CM1 et CM2 le 6 mars, spectacle de cirque et pour les CP le 20 mars, spectacle de danse.

- Sorties éducatives : au centre de tri de Rambouillet pour les CE1 et les CM2 le 7/04, et au Château de Rambouillet le 13/04 pour les CP (et les GS)

La sortie de fin d'année des CE1 et CM2 est prévue le 11 juin, sur Paris. Cette sortie pourra être annulée si le plan Vigipirate n'est pas levé d'ici là.

- Rencontres USEP.

Le cycle III et les CP ont participé à une rencontre jeux d'opposition. Cette rencontre s'est bien déroulée mais des modifications de dernière minute n'ont pas permis de prendre en compte les résultats des

combats des enfants. Même s'ils ont passé un bon moment, ils étaient un peu déçus qu'il n'y ait pas de réels enjeux.

Prochaines rencontres :

- Danse, pour le cycle II le 13 mars au Perray en Yvelines.
- Ultimate pour le cycle III, la semaine du 13 avril
- Jeux collectifs pour les CE1, la semaine du 25 mai
- Athlétisme pour tous fin juin. Cette rencontre nécessitera beaucoup de parents accompagnateurs

#### **4/ Travaux à prévoir :**

- Installation de bandes antidérapantes dans les escaliers de la bibliothèque. Ces travaux devraient pouvoir avoir lieu pendant les vacances d'hiver.
- La demande est faite pour le changement des portes de secours de trois classes : la classe des CE1, celle du triple niveau et la salle d'activités des TAP.
- Retour sur le PPMS : les élèves n'ont pas pu être confinés efficacement. Les bouches d'aération n'ont pas pu être calfeutrées correctement dans les deux salles prévues par le plan. Nous devons rencontrer une personne de l'IA, déléguée sur le dossier PPMS en fin de semaine. Elle viendra nous conseiller pour trouver une solution, aucune autre zone de confinement ne semble envisageable. Un gendarme (en maternelle) et Mme Jaujay et Mme Chapellet étaient présents en tant qu'observateurs. La question est posée par les parents d'élèves pour le cas où il y aurait nécessité d'une telle action hors temps scolaire, pendant les TAP par exemple. Pour Bonnelles, les risques semblent limités. Mme Jaujay évoque l'éventualité d'une réflexion autour d'un plan de mise en sécurité globale sur le village.

#### **5/ Point sur les horaires de l'école.**

Les points de satisfaction pour les enseignants vis à vis de l'intérêt des enfants :

- Une matinée plus longue (3h30) permettant de meilleures conditions de concentration et d'implication de la part des élèves.
- Des après-midi plus courtes (2h). Les élèves qui se fatiguent sur la journée, ne sont pas sollicités trop longtemps.
- Des horaires réguliers qui permettent à chacun de s'y retrouver, notamment les plus petits. Des journées bien rythmées.
- Une heure d'APC qui permet aux élèves ayant des difficultés d'avoir le temps de rentrer dans l'activité proposée par l'enseignant. Heure placée sur une demi-journée, le matin, permettant aux élèves à besoins particuliers d'être disponibles pour les apprentissages.

Si ces horaires sont remis en cause, il faut se demander pourquoi ? Et pour qui ? Les enseignants souhaitent que ce changement reste dans le cadre de l'intérêt de l'enfant.

Les parents font remonter le fait que le temps de cantine du deuxième service est trop court. Les enfants n'ont pas le temps de manger. Les enseignants ont constaté que les enfants du deuxième service descendaient très tard de la cantine et que la pause récréative après le repas était, de ce fait, très courte. Il serait peut-être souhaitable que ce temps soit repensé, et les horaires de l'après-midi décalés d'  $\frac{1}{4}$  d'heure. En maternelle, le décalage des horaires de l'après-midi n'est pas envisageable au delà de ces 15 minutes, pour l'organisation de la sieste.

Qu'en serait-il des TAP ?

Certaines activités proposées au TAP ne peuvent pas être terminées dans le temps imparti. Mme Jaujay et les parents font remonter le fait que les enfants souhaitent finalement jouer dans la cour, sans être dirigés. Les ateliers avec les intervenants extérieurs sont soumis à l'inscription préalable des enfants dans ces activités.

Retour des parents : la motivation des enfants est peu importante, à la maison, pour 2 heures d'école seulement le mercredi ; ce qui n'a pas été constaté par les enseignants.

La mairie voit s'il est possible de ne faire qu'un service de cantine pour régler le problème de la pause récréative. A la suite de ces essais, s'ils ne sont pas satisfaisants, un conseil d'école extraordinaire organisé avec l'école maternelle pourrait modifier les horaires de l'après-midi de 15 minutes.

« jeux dangereux » : les enseignants ont parlé en classe des jeux qui pourraient être dangereux dans la cour. Un point avec tous les enfants a été réalisé pour leur rappeler certaines règles de la cour.

## **6/ Date du prochain conseil d'école.**

Mardi 2 juin – 18h15

La séance est levée à 20h30.

Présidente du conseil  
E. Lafaurie

Secrétaire de séance  
S.Fuss